



# Renforcer sa posture professionnelle et prévenir les violences au travail

Cette formation de deux jours vise à renforcer la posture professionnelle des travailleurs d'ESAT, en les aidant à adopter des comportements adaptés selon les lieux et les interlocuteurs (collègues, encadrants, clients, entreprise extérieure).

Elle permet aussi de mieux comprendre les notions d'autodétermination et de consentement pour prévenir les situations de harcèlement et de violences au travail. Elle encourage le respect de soi et des autres dans un cadre professionnel sécurisant.

## OBJECTIFS

- Adopter une posture professionnelle au travail en s'adaptant à son interlocuteur
- Maîtriser les notions d'autodétermination et de consentement pour prévenir les violences au travail

### POUR QUI ?

Travailleur d'ESAT.

### PRÉ REQUIS

Aucun.

### NOMBRE DE STAGIAIRES

12 maximum.

### DURÉE

2 jours / 12 h.

### COÛT

Intra-muros : 3 600 € nets exonérés de la TVA, frais du formateur inclus. Déjeuners à la charge de l'établissement d'accueil.

### MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Alternance d'apports théoriques, méthodologiques et de cas concrets,
- Animation interactive entre stagiaires et formateurs (questions/réponses, partage d'expériences),
- Selon les formations : quiz, questionnaire, mises en situation, études de cas, démarche réflexive, jeux de rôles, travail en sous-groupe, etc.,
- Projection de supports lors de la formation (diaporama, vidéos, documents techniques, etc.),
- Mise à disposition de supports pendant et à l'issue de la formation,
- Utilisation de vidéoprojecteur, tableau blanc, paperboard.

### MOYENS D'ÉVALUATION ET DE SUIVI

- Feuille de présence,
- Évaluation de l'acquisition des objectifs par le formateur selon les moyens, pédagogiques utilisés lors de la formation
- Évaluation de la formation par les stagiaires,
- Certificat de réalisation et attestation de compétences.

**NOUVEAU**



**Intra**



## PROGRAMME ET DÉROULÉ

Le programme tient compte des réformes (plan de transformation des ESAT, Loi pour le plein emploi et ses décrets, rapports IGAS, ...).

Chaque demi-journée commencera par un tour de table : le premier pour présenter et recueillir les attentes des participants, les suivants pour valider les acquis.

### JOUR 1

#### Adopter une posture professionnelle au travail en s'adaptant à son interlocuteur

- Reconnaître les différents types de relations au travail et dans sa vie personnelle ;
- Définir ce qu'est une posture professionnelle et ce qui est attendu dans le monde du travail ;
- Adapter sa posture et son discours selon son interlocuteur (collègue, moniteur, directeur, client) ;
- Connaître les exigences du travail en milieu ordinaire ;
- Savoir poser des limites de façon professionnelle.

### JOUR 2

#### Autodétermination et consentement – prévenir les violences au travail

- Introduction à la notion d'autodétermination ;
- Introduction à la notion de consentement ;
- Définir une violence, violence sexuelle, violence sexiste et les repérer ;
- Définir le harcèlement et le repérer ;
- Savoir faire le lien entre respect, consentement et posture professionnelle ;
- Savoir comment agir pour favoriser un environnement de travail sain ;
- Évaluation de la formation, échanges et conclusion.

### INTERVENANTE

Morgane DE ZAN